

**M. Gauthier:** Il verra combien cela est intéressant, surtout, quand il verra les voitures; il est habitué à en voir de belles, quand il va vers l'Ouest, car le chemin de fer réserve toutes ses belles voitures pour les voyageurs dans l'Ouest.

**M. Guay (Saint-Boniface):** Elles sont confortables.

**M. Gauthier:** Mais oui, cela est vrai. Au fait, je me réjouis pour les gens de l'Ouest, mais je souhaiterais qu'il en soit de même chez nous. C'est la même chose dans toute la province de Québec. Ne dirait-on pas qu'on en veut à cette province pour lui réserver tout ce qu'on a de plus sale, de plus vieux au Canadien National, comme pour la dégoûter et éloigner la clientèle.

Parfois on dit: C'est la voie qu'il faut blâmer. Or, cela ne peut être, car une locomotive, qui est capable de tirer des trains de marchandises de 150 wagons tout en filant à 40 ou 45 milles à l'heure, est certes capable de tirer un petit train de voyageurs ne comptant que quatre wagons, et même cinq, six ou huit.

Mais non, on quitte Montréal le soir à 8 heures, et après avoir parcouru 250 milles, on entre à Chambord vers 6 heures et demie, 7 ou 8 heures, et parfois 9 heures. Pourquoi? Parce qu'il faut attendre, donner la priorité aux convois de marchandises et faire attendre les voyageurs. C'est la nouvelle méthode des techniciens du Canadien National.

• (1750)

Dans un train, sur la voie secondaire, on a déjà attendu deux heures et trois quarts pour qu'un train de marchandises passe. C'est très intéressant. C'est tellement intéressant que j'ai entendu de nombreux passagers descendre du train et dire: Ils m'ont pris une fois, mais il ne m'auront pas deux fois. Ce n'est pas ainsi, monsieur le président, qu'on attire la clientèle et qu'on organise un service de transport rentable. On sent que les autorités aiment mieux rester dans leurs bureaux à Montréal et ne transporter que des marchandises.

Qu'est-ce qu'on constate au sujet de l'entretien? Anciennement, on trouvait un employé de bureau contre cinq cheminots. Aujourd'hui, c'est le contraire. Pour un manœuvre, on trouve cinq employés de bureau qui ne font rien, étendus sur les moquettes de leurs bureaux, et la voie ferrée n'est pas entretenue. Nous avons connu le plus haut taux de déraillements cet hiver. Pourquoi? A cause du manque d'entretien. On a réduit des deux tiers le nombre des hommes préposés à l'entretien dans notre région, et ceux qui restent ne suffisent pas à la tâche.

Par exemple, on multiplie le nombre des bureaucrates.

J'ai vu trois contremaîtres passer deux heures à regarder travailler un ouvrier. On voit des situations aussi ridicules que celle-là.

A mon avis, il est temps que le gouvernement et le ministre des Transports prennent leurs responsabilités et exigent un peu plus d'impartialité des responsables du Canadien National. De plus, lorsqu'ils viendront de nouveau faire combler leur déficit, qu'on y pense à deux fois. Si nous ne sommes pas capables d'obtenir un bon service de cette société de la Couronne, qui ne peut cesser de multiplier les déficits et de les faire combler par une population qui ne reçoit aucun service, vendons-la à l'entreprise privée. A mon sens, ce sera la meilleure solution pour donner satisfaction à la population de notre région, comme d'ailleurs à celle du reste de toute la province de Québec, parce que nous entendons les mêmes critiques

[M. Guay (Saint-Boniface).]

sur la rive sud du fleuve Saint-Laurent. On est patient pendant un certain temps, mais actuellement la situation ne s'endure plus.

Je suis étonné de constater que d'autres députés ne disent rien, tolèrent tout et semblent croire que c'est assez bien. C'est pire que jamais. Si la situation continue à exister, dans deux ans, nous ne pourrions plus faire monter une seule personne dans les trains du Canadien National, parce qu'elles seront tout simplement écoeuvées. J'espère que ces remarques parviendront aux autorités du Canadien National.

J'en aurais encore beaucoup à dire, mais vu que mon temps de parole est limité à dix minutes, je termine donc mes remarques.

**M. l'Orateur suppléant (M. Boulanger):** A l'ordre. Je désire rappeler à l'honorable député que son temps de parole n'est pas limité à dix minutes, mais à 20 minutes. Il lui reste donc encore quelques minutes pour terminer ses remarques.

**M. Gauthier:** Je vous remercie, monsieur le président. On m'avait dit tout à l'heure que je n'avais pas 20 minutes à ma disposition.

**M. l'Orateur suppléant (M. Boulanger):** A l'ordre. Pour clarifier la situation, je dirai qu'étant donné que le député parle au nom de son parti, il a droit à 20 minutes, selon le Règlement.

**M. Gauthier:** Je vous remercie, monsieur le président, de m'en faire la remarque. Je veux tout simplement dire, encore une fois, que si l'on pouvait accuser les autorités gouvernementales de ne pas avoir fait voter les crédits nécessaires pour l'entretien de la voie ferrée, on serait porté à croire que le gouvernement est trop pauvre pour financer le Canadien National. Mais ce n'est pas la situation qui prévaut.

Depuis un an, nous avons relevé à peu près toute la voie, de sorte que nous jouissons maintenant d'une voie parfaite. Il existe encore des «faiblesses» dans certains secteurs, et la plus grande est la suivante: le transport des marchandises est trop volumineux pour la voie actuelle. Il est bien entendu qu'on ne jouit pas d'une voie intercontinentale, avec des rails pouvant supporter le poids de 125 wagons chargés de minerai de fer, de cuivre ou de bois. Un convoi de 150 wagons dans le même train, cela est incroyable! C'est ce qui explique les nombreux déraillements de convois de marchandises l'hiver dernier, et cette situation va continuer à exister aussi longtemps que l'on n'augmentera pas le nombre des préposés à l'entretien.

**M. Gustave Blouin (secrétaire parlementaire du ministre des Travaux publics):** Monsieur l'Orateur, est-ce que je pourrais signaler qu'il est 6 heures?

**Des voix:** D'accord.

**M. l'Orateur suppléant (M. Boulanger):** Si la Chambre est unanime, nous pouvons dire qu'il est 6 heures.

**Des voix:** D'accord.

**M. l'Orateur suppléant (M. Boulanger):** Comme il est 6 heures, je quitte maintenant le fauteuil pour le reprendre à 8 heures.

(La séance est suspendue à 5 h. 58.)